

## Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 27 mars 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 15 (16)

Collation 4 p. (106r, 107r, 108v, 109v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 27 mars 1875, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/48396>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [27 mars 1875](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination 33, rue Vivienne, Paris

## Description

Résumé Sur la liquidation de la Société de colonisation européo-américaine du Texas. Godin accuse réception de la lettre de Cantagrel du 20 mars et du *Bulletin*. Godin fait l'examen du projet de liquidation de la société. L'offre de reprise des actions à 13 % de leur valeur nominale ne lui semble pas acceptable. Il établit que les biens de la société en France, 114 266,83 F, représentent 11 % de la valeur nominale des actions, et il estime que les biens au Texas devraient permettre davantage que 2 % de cette valeur. D'après Giraud, la vente des biens du Texas donnerait 76 000 F, soit 8 % de la valeur nominale des actions. Godin estime qu'on devrait autoriser Giraud à vendre les terres du Texas au rabais. Il regrette que les observations qu'il avait présentées à l'Assemblée générale du 18 mars n'aient pas trouvé place dans le *Bulletin*. Il engage Cantagrel à informer Giraud qu'il doit faire la publicité pour vendre les terres du Texas. Il lui signale qu'il écrit dans le même sens à Tallon.

Notes L'assemblée générale des actionnaires de la Société de colonisation européo-américaine du Texas a lieu le 18 mars 1875 au Grand hôtel du Louvre rue de Rivoli à Paris ; Jean-Baptiste André Godin est nommé président de séance (voir en ligne : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k123825j/f252>, consulté le 14 février 2023).

## Mots-clés

[Conflit](#), [Finances d'entreprise](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées

- [Giraud, F. \[monsieur\]](#)
- [Société de colonisation européo-américaine du Texas](#)
- [Tallon, Louis Eugène](#)

Œuvres citées [Bulletin de la Société de colonisation européo-américaine au Texas, Paris, Bruxelles puis Réunion, San Antonio \(Texas\), 1855-1875.](#)

Lieux cités [Texas \(États-Unis\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---